

Communiqué de Presse

Pour Diffusion immédiate



Le Mouvement de la relève d'Amos-région (MRAR) dénoncent l'abandon du gouvernement du Québec envers les jeunes des régions

Amos, le 26 janvier 2015 - La confirmation du nouveau mode de financement des Carrefours jeunesse-emploi du Québec (CJE) présente une inégalité entre les CJE du Québec et un désengagement du gouvernement du Québec en lien avec leurs besoins d'accompagnement dans leur processus d'intégration socioprofessionnel.

Le scénario confirmé par la direction régionale d'Emploi-Québec présente ainsi un coupure de 10% de la subvention accordée pour les services de base en emploi pour chaque CJE de l'Abitibi-Témiscamingue, dont le MRAR. "Nous sommes une des 6 régions les plus impactées au Québec, avec une coupure maximale de 10% , et ce, pendant que certaines régions auront des indexations importantes de leurs enveloppes. Des coupures de services seront inévitables, puisque nous devons supprimer un poste en lien avec l'intervention aux jeunes. De plus, nous sommes souvent le seul organisme sur notre territoire de MRC qui peut répondre à ces types de besoins comparativement aux milieux urbains où d'autres organismes d'employabilité sont actifs. ", affirme Madame Véronique Naud, présidente du conseil d'administration du MRAR.

Il faut aussi savoir que le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale prévoit ainsi des augmentations substantielles et des coupures de moins grande importance pour la grande majorité des autres régions du Québec. Dans les augmentations prévues, certaines régions se verront octroyer de 3 à 31% d'augmentation. Pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue, cette coupure de 10% signifie concrètement une diminution totale de financement de 170 000\$.

Des impacts dans le rôle et la contribution du MRAR auprès des jeunes

Le MRAR a été innovateur dans la façon d'offrir des services aux jeunes, et ce, en fonction des besoins des jeunes de la MRC. Le MRAR s'investit dans la région en étant des acteurs favorisant le développement du milieu et ainsi favorisant la place des jeunes dans leur communauté. Plusieurs actions de prévention ont également permis à plusieurs jeunes de ne pas recourir aux services du gouvernement tel que l'assistance de dernier recours. Avec cette coupure et la modification de

financement, l'organisation se retrouve à travailler dans une vision court terme et à agir davantage comme un bureau de placement ce qui est très loin de la philosophie et de l'expertise développée par l'équipe du MRAR. " Ce qui est le plus déchirant pour moi c'est de laisser pour contre certains jeunes de notre territoire. Il est inconcevable, de travailler pour répondre aux besoins des jeunes quand c'est l'état qui déterminera leurs besoins. Notre expertise n'est plus importante et des jeunes seront mis à l'écart, c'est inacceptable. Nous n'aurons plus la marge de manoeuvre pour réaliser plusieurs projets et malheureusement, ce seront les jeunes qui écopent. C'est le choix du ministère de l'Emploi et non pas le nôtre", a conclu André Tessier, directeur du MRAR.

-30-

Source: Nadia Labreque, Mouvement de la relève d'Amos-région
819-732-8739 poste 212



À propos de :

La Coalition Touche pas à mes régions! est composée des régions Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Nord-du-Québec, Outaouais et Chaudière-Appalaches.

Mobilisation Abitibi-Témiscamingue est un comité composé de citoyennes et citoyens oeuvrant au développement local, territorial ou régional, préoccupés par les compressions budgétaires et qui se sentent concernés par l'avenir de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le comité de mobilisation MRC d'Abitibi est composé des organisations suivantes : le Centre local de développement Abitibi (CLD), la Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi (CCICA), la Commission scolaire Harricana (CSH), le Conseil central Abitibi-Témiscamingue - Nord-du-Québec - CSN (CSN), la Corporation de développement communautaire d'Amos (CDC), le Mouvement Relève Amos-Région (MRAR), la Municipalité régionale de comté d'Abitibi (MRC), la Société d'aide au développement des collectivités Harricana (SADC), l'Union des producteurs agricoles (UPA) et la Ville d'Amos.